



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA POLICE NATIONALE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION
DE LA POLICE NATIONALE

SOUS-DIRECTION DE L'ADMINISTRATION
GÉNÉRALE ET DES FINANCES
BUREAU DES RÉMUNÉRATIONS ET
DES RÉGIMES INDEMNITAIRES

SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES
HUMAINES
BUREAU DES COMMISSAIRES
DE POLICE

DAPN/AGF/BRRI n° 000638

Affaire suivie par :

Charles KUBIE

☎ : 01 40 57 53 64

✉ : charles.kubie@interieur.gouv.fr

Catherine FAURE

☎ : 01 40 57 56 72

✉ : catherine.faure@interieur.gouv.fr

Paris, le 15 JUIN 2010

Monsieur le Président,

Dans votre déclaration préalable à l'installation de la nouvelle commission administrative paritaire du 27 mai 2010, vous attirez notamment mon attention sur la mise en œuvre du protocole additionnel du 8 avril 2009.

Une partie importante du protocole a d'ores et déjà été mise en œuvre notamment tant du point de vue statutaire qu'indiciaire avec la création de l'échelon spécial de commissaire de police et de commissaire divisionnaire. Il y a lieu également d'ajouter l'augmentation de l'allocation de service au 1^{er} juillet 2009 et l'augmentation du nombre de postes contractualisés au 1^{er} septembre 2009.

Certains axes du protocole sont en cours de finalisation. Ainsi, vous avez été consulté le 3 juin dernier sur le projet final du texte de l'indemnité de responsabilité et de performance.

Monsieur Olivier BOISTEAUX
*Président du syndicat indépendant
des commissaires de police*
59 rue de Clignancourt
75 018 PARIS

J'ai bien pris en compte vos observations qui portaient sur la répartition de la part Résultats ainsi que sur les rythmes de l'évaluation. Ainsi, comme nous en avons convenu, ces deux points seront détaillés dans une circulaire d'application dont je vous communiquerai très prochainement le projet.

Je vous informe, par conséquent, que j'entreprends le recueil des contreseings nécessaires à l'entrée en vigueur de l'indemnité de responsabilité et de performance. La publication devrait se produire dans le courant de l'été.

Telles sont les informations dont je tenais à vous faire part et je ne manquerai pas de vous tenir au courant de l'évolution de ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Préfet,
Directeur de l'administration de la
police nationale



Hervé BOUCHAERT